

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le dix-septième jour du mois de décembre en l'an deux mille dix-neuf, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS (ÈRES) :**  
Gesa Wehmeyer-Laplante  
Jean-Pierre Ducruc  
Michel Routhier  
Jean Lecours  
Guy Boucher  
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et le délai prévus dans la loi.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 2 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Municipalité de Sainte-Croix  
Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2020
  - Activités financières de fonctionnement et d'investissement
  - Programme triennal d'immobilisations 2020/2021/2022
- 3) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Prévisions budgétaires 2020

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006 et portant exclusivement sur le budget

Levée de l'assemblée

360-2019

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX**

#### **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2020**

361-2019

#### **ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

#### **ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

<b><u>REVENUS</u></b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Taxes	3 252 469, \$	3 410,909, \$
Paiements tenant lieu de taxes	175 284,	177 448,
Sécurité publique	12 000,	13 500,
Hygiène du milieu	1 000,	1 200,
Autres services rendus	116 095,	124 688,
Imposition de droits	60 000,	57 200,
Amendes et pénalités	10 000,	9 500,
Intérêts	13 600,	16 050,
Autres revenus	21 820,	14 460,
Transferts	<u>188 526,</u>	<u>127 038,</u>
<b>TOTAL :</b>	<b>3 850 794, \$</b>	<b>3 951 993, \$</b>

**SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b><u>CHARGES</u></b>		
Administration générale	637 962, \$	636 730, \$
Sécurité publique	623 868,	647 054,
Transport	991 854,	1 009 524,
Hygiène du milieu	984 874,	1 005 372,
Santé et bien-être	41 236,	39 892,
Aménagement, urbanisme et développement	189 511,	177 827,
Loisirs et culture	488 603,	606 359,
Frais de financement	139 055,	183 157,
Sous-total :	4 096 963, \$	4 305 915, \$
<b><u>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</u></b>		
Amortissements	1 004 056, \$	1 076 424, \$
Coût des propriétés vendues	-0,	-0,
Sous-total :	-1 004 056, \$	-1 076 424, \$
<b><u>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u></b>		
Remboursement de la dette à long terme	674 700, \$	734 500, \$
Activités d'investissement	403 505,	373 900,
Sous-total :	1 078 205, \$	1 108 400, \$
<b>TOTAL :</b>	<b>4 171 112, \$</b>	<b>4 337 891, \$</b>
<b>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS</b>		
	<b>320 318, \$</b>	<b>385 898, \$</b>
<b><u>AFFECTATIONS</u></b>		
Surplus accumulé affecté	-0, \$	-0, \$
Surplus accumulé non affecté	-287 000,	-312 000,
Surplus règlements d'emprunt urbain	-0,	-0,
Surplus règlements d'emprunt général	-26 330,	-31 383,
Réserves financières et fonds réservés (virement à)	35 793,	28 000,
Fonds réservés (loisir général)	-26 132,	-58 100,
Fonds réservés (carrières et sablières)	-16 649,	-12 415,
<b>Total :</b>	<b>-320 318, \$</b>	<b>-385 898, \$</b>
<b>EXCÉDENT NET</b>	<b>0, \$</b>	<b>0, \$</b>
<b><u>FONDS D'INVESTISSEMENT</u></b>		
<b><u>REVENUS</u></b>		
Taxes foncières générales	403 505, \$	373 900, \$
Taxes foncières de secteur	0,	0,
Transferts (subventions)	0,	0,
Autres revenus	0,	0,
<b>Sous-total :</b>	<b>403 505, \$</b>	<b>373 900, \$</b>
Financement emprunts à long terme	3 303 000,	3 128 000,
Surplus accumulés	148 584,	0,
Fonds de roulement	0,	0,
Fonds réservés	0,	0,
<b>Sous-total :</b>	<b>3 451 584, \$</b>	<b>3 128 000, \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>3 855 089, \$</b>	<b>3 501 900, \$</b>
<b><u>IMMOBILISATIONS</u></b>		
Administration générale	0, \$	0, \$
Sécurité publique	353 500,	7 200,
Transport	3 090 805,	3 012 500,
Hygiène du milieu	323 084,	460 500,
Santé et bien-être	0,	0,
Urbanisme et développement	0,	0,
Loisirs et culture	70 300,	4 300,
Propriété destinée à la revente	0,	0,
Réserve foncière	17 400,	17 400,
<b>TOTAL :</b>	<b>3 855 089, \$</b>	<b>3 501 900, \$</b>

## SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 telles que présentées.

362-2019

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020/2021/2022

#### **PROGRAMME TRIENNAL PAR FONCTIONS**

Fonction	Dépenses antérieures au programme	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Total des trois années
1- administration générale	0	0	180 000	0	180 000
2- sécurité publique	0	7 200	0	0	7 200
3- transport	0	2 278 900	80 000	0	2 358 900
4- hygiène du milieu	0	1 194 100	6 900 000	0	8 094 100
5- santé et bien-être	0	0	0	0	0
6- aménagement, urbanisme et développement	0	0	0	0	0
7- loisirs et culture	0	19 835	0	0	19 835
8- électricité	0	0	0	0	0
Total:	0	3 500 035	7 160 000	0	10 660 035

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter le programme triennal en immobilisations tel que présenté, pour un total de 10 660 035 \$.

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

363-2019

#### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

##### REVENUS :

Activités glace adultes :	152 630 \$
Locations et activités diverses :	12 400 \$
Restaurant, bar et distributrice :	110 500 \$
Magasin de sport :	2 300 \$
Intérêts :	0 \$
Autres revenus :	2 000 \$
Subventions :	5 150 \$

**TOTAL :** **284 980 \$**

##### CHARGES :

###### Administration générale

Salaires et charges sociales :	47 440 \$
Transport et communication :	6 777 \$
Entretien et équipement bureau et informatique :	1 061 \$
Formation administration :	500 \$
Honoraires professionnels :	5 650 \$
Services techniques et autres :	17 700 \$
Biens non durables administration :	1 000 \$

Sous-total : 80 128 \$

###### Opérations

Salaires et charges sociales :	148 578 \$
Transport de matériel :	100 \$
Ent. et réparation des infrastructures :	56 522 \$
Ent. et réparation des équipements :	34 676 \$
Formation main-d'œuvre opérations :	1 500 \$
Services techniques et autres :	5 550 \$
Biens non durables opérations :	164 750 \$

Sous-total : 411 676 \$

## SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019

### Frais de financement :

Intérêts sur dette L.T. :	0 \$
Frais bancaire :	0 \$
Sous-total :	0 \$
Amortissement :	(54 259 \$)
Remboursement dette long terme :	0 \$
Activités d'investissement :	15 535 \$
Surplus affecté loisir municipal :	(58 100 \$)
Sous-total :	(96 824 \$)
<b>TOTAL :</b>	<b><u>394 980 \$</u></b>
<b>DÉFICIT PRÉVU :</b>	<b>(110 000 \$)</b>

**IL** est proposé par Carmen Demers, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'adopter le budget présenté et le déficit prévu de 110 000 \$.

### PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006 ET PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET

- Information concernant la réfection de la rue Hamel.
- Information concernant le surplus des loisirs.

364-2019

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 33 heures.

\_\_\_\_\_  
Jacques Gauthier  
Maire

\_\_\_\_\_  
France Dubuc  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.